

L'Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup (OBAKIR) vous transmet son quatrième bulletin d'information entièrement destiné au monde municipal. La parution de ce bulletin fait partie de l'une des nombreuses actions du Plan directeur de l'eau (PDE) de l'Organisme, permettant de mettre en place la gestion de l'eau par bassin versant. Si vous avez des questions ou si vous aimeriez qu'un bulletin traite d'un sujet particulier, n'hésitez pas à nous en informer! Bonne lecture!

## Quelques impacts négatifs et dangers des plantes exotiques envahissantes

- Diminution de la biodiversité et modification des habitats fauniques et floristiques.
- Effets sur la santé humaine comme les brûlures causées par la Berce du Caucase.
- Appauvrissement des bandes riveraines et fragilisation des rives.
- Assèchement de milieux humides résultant du comblement issu de la grande quantité de matière végétale produite par les PEE.
- Modification des paysages comme l'uniformisation causée par le roseau commun.
- Obstruction des fossés de drainage.
- Diminution des valeurs foncières car personne n'est intéressé par un terrain envahi par la renouée.
- Problèmes de cohabitation comme des plants de renouée qui traversent chez le voisin.
- Augmentation de l'application d'herbicides ainsi que de leur concentration pour essayer de les contrôler, ce qui peut affecter la santé humaine et celle des écosystèmes car souvent réalisé près des cours d'eau.

## Quelques moyens pour réduire leur propagation

- Lors de l'entretien des fossés, utiliser la méthode du tiers inférieur. Cela permettra au fond du fossé d'être recolonisé par les plantes indigènes à proximité, avant que des PEE n'aient le temps de venir s'installer.
- Lors d'extraction de PEE, il est primordial de bien nettoyer la machinerie utilisée lors des travaux, afin de ne pas propager des morceaux de PEE vers d'autres milieux.
- Éviter de mettre les sols à nu car c'est une porte d'entrée pour les PEE. Si des aménagements sont nécessaires, effectuer un ensemencement de plantes indigènes dès les travaux terminés.
- Sensibiliser les différents acteurs sur les PEE: identification, utilisation d'espèces indigènes, prévention, dangers, etc.
- Informer l'ensemble des acteurs sur les bonnes techniques de gestion et de contrôle des PEE, sur les plantes et aussi sur la gestion des débris de coupe.
- S'assurer que les terres utilisées en aménagement ou pour le remplissage sont exemptes de toute trace de PEE (tige, feuille, racine).
- Signaler leur présence aux autorités concernées, elles pourront vous renseigner sur les façons de procéder et vous appuyer dans vos efforts de contrôle.

## Définitions

### Une Espèce Exotique Envahissante

« Un végétal, un animal ou un microorganisme qui a été introduit hors de son aire de répartition naturelle et dont l'établissement ou la propagation constitue une menace pour l'environnement, l'économie ou la société. »

*Isabelle Simard - MDDELCC*

### Une Plante Exotique Envahissante

« Une plante qui provient en général d'un autre continent ou d'une région géographique éloignée. Introduite intentionnellement ou accidentellement, elle réussit à s'établir dans de nouveaux milieux et se répand rapidement, souvent aux dépens des espèces indigènes. »

*Union Saint-Laurent Grands Lacs - 2006*

## Principales espèces de PEE à surveiller dans la région

### Renouée japonaise ou bambou

*Fallopia japonica*

### Roseau commun ou phragmite

*Phragmites australis*

### Berce du Caucase

*Heracleum mantegazzianum*

### Alpiste roseau

*Phalaris arundinacea*

### Impatiante glanduleuse ou de l'Himalaya

*Impatiens glandulifera*

### Nerprun cathartique

*Rhamnus cathartica*

### Nerprun bourdaine

*Frangula alnus* ou *Rhamnus frangula*

### Salicaire pourpre

*Lythrum salicaria*

## Ressources internet pour identification, localisation, outils de contrôle, lois, etc.



### Généralités

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/index.asp>  
<http://www.naturequebec.org/projets/zico/outils/trousse-d-information-pour-la-lutte-contre-les-plantes-envahissantes/>  
<http://nature-action.qc.ca/site/nouvelle/cet-ete-je-surveille-mon-jardin#Guides-EVEE>  
<http://www.kamouraska.ca/album-photo/projet-pilote-plantes-exotiques-envahissantes-a-kamouraska-sensibilisation-inventaire-et-cartographie/>  
<http://vecteurs.cqeee.org/>  
<http://www.leplacoteux.com/actualites/affaires-publiques-et-economie/204092/formation-sur-les-plantes-exotiques-envahissantes>



### Berce du Caucase

<http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnement/index.php?-berce-du-caucase>  
<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/nuisibles/berce-caucase/doc-info-complet.pdf>  
<http://www.queberce.crad.ulaval.ca/>



### Renouée japonaise - Bambou

<http://www.comitezijacquescartier.org/Fiche2RenoueeZIPJC.pdf>  
<http://zonevideo.telequebec.tv/media/19985/la-renouee-japonaise-sous-contrôle/le-code-chasténay>



### Roseau commun - Phragmites

<http://phragmites.crad.ulaval.ca/>



### Détection et localisation

<https://www.pub.mddefp.gouv.qc.ca/SCC/Default.aspx>



### Changements climatiques

[http://cc-bio.uqar.ca/francais/fr\\_summary.html](http://cc-bio.uqar.ca/francais/fr_summary.html)



### Loi et règlement

<http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2005-220/page-2.html#docCont>  
[http://news.ontario.ca/mnr/fr/2014/11/lontario-presente-a-nouveau-un-projet-de-loi-sur-les-especes-envahissantes.html?utm\\_source=ondemand-multimedia&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=m](http://news.ontario.ca/mnr/fr/2014/11/lontario-presente-a-nouveau-un-projet-de-loi-sur-les-especes-envahissantes.html?utm_source=ondemand-multimedia&utm_medium=email&utm_campaign=m)  
<http://www.inspection.gc.ca/vegetaux/protection-des-vegetaux/plantes-envahissantes/fra/1306601411551/1306601522570>



### Tiers inférieur

<http://www.rappel.qc.ca/services-et-produits/informations-techniques/solutions.html>



### Horticulture

<http://plantesenvahissantes.org/programme-je-te-remplace/>



## Vecteurs de propagation des PEE

Les axes routiers (20, 132, chemins municipaux).

Les fossés de routes et agricoles.

La terre de remblai contaminée par des résidus de PEE.

Les déchets de coupe et les dépotoirs.

Les graines et segments de plantes flottants sur les cours d'eau.

Le transport de segments de plantes par la machinerie.

Les bandes riveraines.

Les échappées de jardin et dépôts de déchets horticoles dans les milieux naturels.

